Mars 1954 en Oranie : le football annonciateur de la Guerre de Libération ?

DIDIER REYUNIVERSITÀ DI CORSICA
PASQUALE PAOLI

En avril et mai 1958, plusieurs joueurs algériens évoluant dans le championnat de France de Première division rejoignaient clandestinement la Tunisie afin de constituer l'équipe de football du FLN, concrétisation anticipée de l'Algérie indépendante sur les terrains de sport¹. Cette action, si besoin était, confirmait l'instrumentalisation du sport en général et du football en particulier, dans les luttes émancipatrices des années 1950-1960. Plus globalement, elle rappelait combien « L'empire des sports² » avait pu contribuer à la construction des identités nouvelles en terre coloniale. Ceci dit, le football en Algérie française n'avait pas attendu le printemps 1958 pour se trouver au cœur de la prise de conscience des colonisés et, dans les années 1930, la crise des circulaires³ en avait donné un avant-gout. Néanmoins, l'écrasement brutal du mouvement de mai 1945 pouvait laisser croire à un affaiblissement durable du nationalisme algérien. Il n'en fut rien, au contraire, de manière souterraine, le flux du nationalisme sapait les bases de la domination coloniale.

C'est à cette maturation du nationalisme à travers le football que nous nous proposons d'analyser ici, dans une région de l'ouest algérien, l'Oranie⁴, fortement soumise à l'empreinte coloniale, puisqu'un quart au moins des habitants était des Européens, contre environ 10 % dans le reste de la colonie; l'Ouest fut longtemps injustement réputé être assez rétif à l'idée nationale algérienne contemporaine.

Nous nous proposons, tout d'abord, d'aborder la question de la violence sportive multiforme sur fond de maturation politique, ensuite de nous intéresser à la montée en puissance du nationalisme algérien avant de voir, pour finir, les réactions des autorités coloniales.

¹ Stanislas Frenkiel, «Les footballeurs du FLN: des patriotes entre deux rives», *Migrations et Société* nº 110, 2007, pp. 121-139.

² Pierre Singaravélou et Julien Sorez, L'empire des sports. Une histoire de la mondialisation culturelle, Paris, Belin, 2010.

³ Voir par exemple Didier Rey, « Le temps des circulaires ou les contradictions du football colonial en Algérie (1928-1945) », *Insanyat*, n°34, décembre 2006, pp. 29-45 (article en langue arabe).

⁴ Avant tout d'origine ibérique, voir notamment Anne Dulphy, Entre l'Espagne et la France. L'Algérie des Pieds-Noirs, Paris, Vendémiaire, 2014.

« Un jour, à Rio Salado...5 »

Le dimanche 28 mars 1954, à Rio Salado dans le cadre du championnat d'Oranie de football, devant plus de 2 000 spectateurs, de graves incidents émaillèrent la rencontre entre le SO Saladéen – comprenant neuf Européens et deux Algériens – et l'ESM Mostaganem – composé de onze Algériens –, auxquels prirent part, ou qui concernèrent directement ou indirectement, probablement près de 600 personnes⁶, chiffre considérable pour une ville d'environ 12 000 habitants.

Dès le début de la rencontre la dizaine de membres des forces de l'ordre de Rio Salado se trouva en mauvaise posture pour avoir voulu contrôler les supporters mostaganémois 7 et, malgré les injonctions de l'un d'entre eux, le président de l'ESMM, le docteur Djilali Bentami⁸, refusa de calmer les esprits ; les choses dès lors dégénérèrent d'autant plus rapidement qu'un incident de jeu – un second but contesté accordé aux Saladéens – vint mettre le feu au poudre. Il s'en suivit une véritable chasse à l'Européen : « C'est alors qu'une frénésie de haine sauvage s'empare des deux clans, notamment musulmans contre européens, l'esprit chauvin sportif fait place à l'esprit de race⁹ », ponctuée par des insultes du genre « Sales Français ! », « Sales Espagnols ! ». À ce moment-là, les jeunes joueurs de Mostaganem, équipes réserve et juniors, entrèrent dans la danse, armés de sacs remplis de pierres. Ils semèrent la panique chez les Saladéens, d'autant que d'autres Mostaganémois se jetèrent dans la mêlée avec des barres de fer, mais aussi des marteaux, des bâtons, des couteaux et des pierres¹⁰. On releva quatorze blessés plus ou moins graves, tous Européens. Parmi eux, un agriculteur de 61 ans :

« Je m'acheminais vers la sortie lorsque j'ai été attaqué par une dizaine de musulmans de Mostaganem [...]. Ils m'ont porté sauvagement des coups de bâtons à la tête, un coup violent à la bouche à l'aide d'un sac à paquetage rempli de pierres et un coup de couteau sur le dos et la main droite. À la suite de ces coups, je suis tombé à terre, étourdi et je n'ai pu me défendre¹¹. »

Un autre agriculteur de 29 ans, présent au milieu des dirigeants de l'ESMM, soudain identifié comme « Européen » fut littéralement roué de coup par ses adversaires aux cris de

⁵ Adjal Lahouari, Bendida, le « Gaucher de charme » in Le Quotidien d'Oran du 24 mai 2007.

⁶ Centre des Archives d'Outre-mer (CAOM), Département d'Oran, série continue, 5228, le commissaire principal chef de la PRG du district d'Oran au préfet d'Oran, le 31 mars 1954.

⁷ CAOM, Département d'Oran, série continue, 5228, secret/confidentiel, rapport de la gendarmerie de Rio Salado au préfet d'Oran, le 29 mars 1954.

⁸ Membre très actif de l'UDMA, il était également 2^e adjoint MTLD au maire de Mostaganem, il devait par la suite rejoindre le FLN et devenir, avec l'avocat Mostefa Benbahmed, responsable du Croissant rouge algérien en Suisse. Mohammed Harbi et Gilbert Meynier, *Le FLN*, documents et histoire, Paris, Fayard, 2004, p. 361.

⁹ CAOM, Département d'Oran, série continue, 5228, secret/confidentiel, rapport de la gendarmerie de Rio Salado.

¹⁰ Ce qui dénotait assez que l'incident de jeu ne fut qu'un prétexte à une action préméditée.

¹¹ Le plaignant disposait d'un certificat médical indiquant une interruption temporaire de travail de 22 jours. CAOM, Département d'Oran, série continue, 5228, rapport des gendarmes présents au stade de Rio Salado, le 28 mars 1954.

«"QTEL ROUMI! QTEL ROUMI!", ce qui veut dire: "Tue le Chrétien ou l'européen" la Quant aux deux joueurs algériens de Rio Salado, dont l'un était gendarme municipal de surcroit, ils furent lapidés tout au long du match et copieusement insultés: « Ils disaient notamment: "Maudits soient tes parents, tapête, lâche, etc." et ce, en raison de ce que je jouais dans une équipe européenne. » Plus encore, ils furent gravement menacés lorsque éclatèrent les incidents. Enfin, convient-il de signaler les actions menées contre les parties des tribunes demeurées mixtes, après que les gendarmes eussent évacués in extremis les femmes présentes, les Européens restant n'eurent alors d'autres choix que d'abandonner les lieux sous les menaces: « J'ai quitté la tribune avec mon jeune fils, sans même regarder ces arabes, ça pour ma sécurité personnelle, il était dangereux même de les regarder (sic). » Totalement dépassées, les forces de l'ordre durent demander des renforts d'urgence aux brigades de gendarmerie voisines d'Aïn-Témouchent et d'Hammam-Bou-Hadjar, ainsi que le concours de l'autopompe à incendie de la ville, l'arrivée de cette dernière eut pour effet de calmer définitivement les protagonistes; entre temps, le stade avait été totalement mis à sac.

Significativement, au cours de cet après-midi de printemps, se mêlèrent les violences sportives, récurrentes depuis au moins une quarantaine d'années, et celles d'origine politique pour déboucher sur une véritable émeute où tous les symboles de la présence et du pouvoir coloniaux furent attaqués avec une violence certaine. Il y eut d'abord la contestation puis l'agression contre les représentants de l'ordre colonial, ensuite la stigmatisation des « traîtres » – en l'occurrence les joueurs algériens de l'équipe de Rio Salado –, et l'expulsion physique et surtout symbolique, des représentants de la minorité dominante, en d'autres termes les colons. Le tout sept mois seulement avant le déclenchement de la Guerre de Libération. Les violences émaillant cette rencontre n'étaient nullement le fait du hasard, elles résumaient, en fait, l'évolution de la situation perceptible dans le football depuis au moins 1945 et, au-delà, la montée en puissance du nationalisme algérien, même si les ruptures n'apparaissaient pas encore toutes définitives.

Une violence sportive multiforme sur fond de maturation politique

Sans minimiser la part des incidents d'origine « traditionnelle », autrement dit liée à des enjeux sportifs et/ou de représentation, force était de constater que, parallèlement, existaient d'autres sources et formes de la violence. Parfois, en effet, les spectateurs et les joueurs, européens ou musulmans selon les circonstances, restèrent étrangement passifs ou, plus exactement, dans des conditions particulières, démontrèrent combien un ressenti strictement ethnique des évènements effaçait toute préoccupation sportive ou autres, comme si les violences touchant prioritairement les membres de l'autre communauté ne les concernaient pas, ou plus. Ce fut le cas lors des incidents entre les équipes d'Al-Ançor et d'Aïn-El-Turck, en mai 1947, à l'approche du second anniversaire de la répression de 1945. Tout

¹² Ibid. Ceci dit, tous les témoins ne firent pas état de ces menaces, néanmoins beaucoup confirmaient avoir entendu ces propos proférés par les Algériens en général; d'autres affirmèrent, au contraire, que le docteur Bentami en était le seul auteur, encourageant les agresseurs mais, en même temps, précisèrent ne pas comprendre l'arabe; ce qui n'empêchait pas pour autant de connaître quelques insultes ou quelques expressions types.

commença par une contestation sur les licences dès avant le match, puis au cours de la rencontre, un juge de touche fut agressé par un dirigeant d'Al-Ançor, avant qu'un joueur européen de cette même équipe ne frappa un Algérien, puis un Européen, il s'en suivit un envahissement du terrain et une bagarre générale, mais les deux équipes en présence étant à majorité européenne, « les indigènes joueurs ou spectateurs n'ont pas réagi au cours des divers incidents¹³». Le mois précédent, à l'occasion du match entre l'équipe mixte de Pontde-l'Isser et celle de la JOC Montagnac, uniquement composée d'Européens, les choses avaient été encore plus clairement exprimées, puisque les agresseurs, tous Algériens, n'avaient agressés que des Européens « et que les horions qui pleuvaient sur ceux-ci étaient accompagnés des recommandations suivantes proférées en arabe : "Musulmans de Remchi, cette affaire ne vous regarde pas"14». Aux cours de maintes parties qui s'interrompirent ou se terminèrent mal, les autorités n'avaient pas manqué de remarquer ce phénomène nouveau. Il arrivait également de plus en plus fréquemment que, à la faveur des affrontements, des regroupements ethniques s'effectuassent « spontanément » en dépit de l'appartenance à un même groupement sportif. On le vit bien lors des incidents entre Palikao et Rio Salado, en mars 1947, lorsque les Européens de Palikao prirent sous leur protection les joueurs adverses membres de leur communauté ethnique. Le maire de Palikao, visiblement très désagréablement surpris par les événements, ne put s'empêcher de remarquer que « l'élément musulman – que je défends pourtant énergiquement à l'ordinaire – a fait preuve d'une révoltante brutalité¹⁵ », il décida alors d'interdire la pratique du football dans sa ville pendant un mois. Parfois, la simple intervention, même justifiée, de l'un des membres de l'autre communauté au cours d'incidents pourtant à caractère monocommunautaire – comme lors de la rencontre entre les Européens du SC Sigois et de l'Idéal Sportif Mostaganemois en octobre 1950 - s'avéra insupportable et valu à la victime un traitement peu enviable : « M. BEKADA Belarbi, Vice-président à l'Assemblée algérienne, en intervenant personnellement, était atteint d'un coup de pied à l'entrecuisse, coup qu'il pouvait esquiver en partie¹⁶ »; et pourtant il s'agissait d'un notable pro-français, ce qui ne manqua d'ailleurs pas d'inquiéter les autorités coloniales. De ces réflexes culturels à la conscience et à l'action politiques, en tout premier lieu pour les dominés, il n'y avait qu'un pas qui ne fut pas toujours immédiatement franchi. Dans les dix années qui séparèrent la répression dans le Nord-Constantinois de la « Toussaint rouge », la politique suivie par les clubs algériens, du moins les plus en vue, resta, sur le fond, légitimiste ; il pouvait, du reste, en être difficilement autrement. Au début des années cinquante (1950-1953), les rapports des renseignements généraux - qui exerçaient une surveillance stricte et efficace sur la moindre organisation ou manifestation algériennes que ce fut - ne laissaient rien transparaître de vraiment inquiétant pour le dominant lors de la tenue des assemblées générales des clubs. En juillet 1951, l'assemblée générale de l'Union sportive musulmane d'Oran (USMO) ne

¹³ CAOM, Département d'Oran, série continue, 2955, rapport de gendarmerie, Al-Ançor le 2 mai 1947.

¹⁴ CAOM, Département d'Oran, série continue, 2955, l'administrateur principal de la commune mixte de Remchi à Montagnac au préfet d'Oran, Montagnac le 21 avril 1947.

¹⁵ CAOM, Département d'Oran, série continue, 2955, le maire de Palikao au sous-préfet de Mascara, le 24 mars 1947.

¹⁶ CAOM, Département d'Oran, série continue, 2955, rapport spécial du commissaire principal, chef de la circonscription de police au sous-préfet de Saint-Denis du Sig, le 9 octobre 1950.

donnait pas lieu à d'autres commentaires que « Il est à noter que tous ces Musulmans sont connus pour leurs sentiments de lovalisme, à l'exception de monsieur BENDIMERED, pharmacien, ancien secrétaire de la Fédération de France du MTLD¹⁷ ». L'USMO peut nous servir de fil d'Ariane dans le dédale de l'action des clubs algériens en cette période de latence. Pour tout, dire, comme lors de la crise des circulaires dans les années 1930, les dirigeants du club cherchèrent à naviguer à vue, au mieux de leurs intérêts et dans le respect de leur identité algérienne. En 1950, certainement parce qu'elle risquait de poser des problèmes extra-sportifs, la présence de quelques dirigeants d'obédience UDMA avait pris fin, probablement au cours d'une sorte de « journée des dupes » à l'occasion de l'assemblée générale du club¹⁸. En fait, l'UDMA n'en était pas à son coup d'essai et chercha pendant longtemps, en vain, à transformer l'USMO : « À diverses reprises, l'U.D.M.A. a voulu en faire une de ses filiales en tentant de faire entrer [ses hommes] dans le Conseil d'Administration¹⁹ ». Deux ans plus tard son président sortant ne se représentant pas, la société songea à le remplacer par Dielloul Ould Kadi, député d'Oran, l'un des symboles par excellence du légitimiste musulman, comme cela avait été le cas avant 1940 avec l'appui recherché auprès d'Ahmed Mekki Bezzeghoud. Même le Comité provisoire des supporters de l'USMO, crée à l'initiative de Mohamed Benkadda, commis interprète près le Tribunal civil d'Oran, et ayant comme vice-président un brigadier-chef de la Police d'État, ne dérogeait pas à la règle du respect des convenances²⁰. Le club ne se contenta pas de cet aspect des choses, il entendait également marquer dans l'espace social et culturel son respect de l'ordre établi, non exempt d'une action en faveur de la culture et de l'éducation arabo-musulmanes. À Noël 1952, l'USMO offrit un thé d'honneur dans la salle du restaurant de la brasserie El Widad, en l'honneur du Paris Université Club et de son président de passage à Oran. Parmi la centaine de personnes invitées figuraient, notamment, le commissaire principal de la Sûreté nationale et le substitut du procureur de la République d'Oran, enfin, « M. BENAMAR Président de l'USMO a prononcé une allocution de bienvenue, et a souligné que de telles rencontres ne pouvaient que raffermir la collaboration franco-musulmane²¹.» Ouelques jours plus tard, confirmant leur ligne de conduite « apolitique », les dirigeants du club refusèrent, à l'unanimité, non seulement de participer à un tournoi mais également de prêter leur stade à l'Union Départementale des Syndicats CGT; cette dernière comptait organiser, en février 1953, un tournoi de football auquel participeraient trois équipes dont l'Olympique Musulman d'Arzew et le Rail-Club Oranais, les syndicalistes espérant que le troisième serait l'USMO. La réponse de l'Union fut sans ambigüité : elle décida « de ne

¹⁷ CAOM, Série continue, cabinet, 92/137, le commissaire principal chef des RG au préfet d'Oran, Oran, le 31 juillet 1951. Le Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques (MTLD), fondé le 23 octobre 1946 par Messali Hadj, prenait la succession du PPA, dissout par les autorités coloniales au lendemain du 8 mai 1945.

¹⁸ CAOM, Préfecture d'Oran, série continue, Cabinet, 92/137, le commissaire divisionnaire chef de la police des RG d'Oran au GGA et au préfet d'Oran, le 7 août 1952.

¹⁹ CAOM, Département d'Oran, série continue, 5228, le commissaire divisionnaire, chef du service départemental des RG d'Oran, au préfet d'Oran, le 22 août 1959.

²⁰ CAOM, Préfecture d'Oran, série continue, Cabinet, 92/137, le commissaire principal chef des RG d'Oran au préfet d'Oran, le 28 août 1951.

²¹CAOM, Préfecture d'Oran, série continue, Cabinet, 92/137, le commissaire divisionnaire chef de la police des RG au GGA et au préfet d'Oran, Oran, le 26 décembre 1952.

participer dorénavant en aucune manière à quelque manifestation sportive que ce soit organisée par un parti politique ou une organisation syndicale quelconque²². » L'USMO n'avait pas été la seule à adopter une attitude conciliante envers les autorités ; en avril 1952, les dirigeants du GC Mascara étaient considérés par ces dernières comme particulièrement fiables et sans reproche²³. Du reste, la composition du bureau du Gallia ne laissait planer aucun doute sur son caractère profondément légitimiste. Il s'agissait d'un véritable cénacle de notables comprenant notamment des médecins et des professeurs d'Arabe. Parmi les membres d'honneur on relevait la présence du député Hadi Djilali Hakiki (1907-1962)²⁴, de Daho Chekkal, membre de l'Union française et conseiller général, du sous-préfet de l'arrondissement, du colonel commandant la subdivision, du maire, de l'administrateur de la commune mixte et du commissaire central de Mascara²⁵. On ne manquera pas de noter que, parmi ces membres d'honneur, il y avait également deux délégués à l'Assemblée algérienne qui devaient connaître un sort tragique. D'une part, l'ancien milieu de terrain de l'équipe lycéenne d'Oran (1919), alors vice-président de l'Assemblée algérienne, Ali Chekkal, celui-là même qui fut assassiné au stade de Colombes, le 26 mai 1957, immédiatement après la fin de la rencontre de la finale de la Coupe de France, à laquelle il avait assisté dans la tribune présidentielle²⁶. D'autre part, Adda Chentouf, Délégué financier (1936-1945), puis membre de l'Assemblée algérienne (1949-1956) où il occupa notamment le poste de vice-président de la commission des finances et conseiller général de Palikao (1949-1957). signataire du Manifeste du Peuple algérien en 1943, également assassiné à l'instigation du FLN, à Mascara, le 29 mai 1957. En juin 1952, le président de l'ASMO - par ailleurs gardien de la Paix -, se félicitait d'une certaine mixité, faisant l'éloge de l'apolitisme et du rôle moral de sa société:

« [nous comptons] de nombreux amis tant européens que musulmans. Cette année encore, avant même de commencer la saison, de nombreux sportifs européens m'ont adressé des chèques pour venir en aide à notre club [...]: Elle groupe des musulmans respectueux des choses de la Religion. S'ils commettent des fautes nous devons les conseillers et les mettre dans le droit chemin. Ce que nous voulons c'est qu'au sein de notre association règne la concorde et la fraternité²⁷. »

au GGA et au préfet d'Oran, Oran, le 13 avril 1952.

 ²² CAOM, Préfecture d'Oran, série continue, Cabinet, 92/137, le commissaire divisionnaire chef de la police des RG au GGA, au procureur de la République et au préfet d'Oran, Oran, le 5 janvier 1953.
 ²³ CAOM, Préfecture d'Oran, série continue, Cabinet, 92/137, le commissaire divisionnaire des RG

²⁴ Il fut député d'Oran de 1951 à 1955, puis sénateur d'Oran-Tlemcen de 1959 à 1962 et enfin conseiller général d'Oran en 1955, in CAOM, U700.07, Dictionnaire des parlementaires français, 1940-1958, Tome 4, Paris, La Documentation française, 2001, pp. 298-299.

²⁵ CAOM, Préfecture d'Oran, série continue, Cabinet, 92/137, le commissaire principal de la circonscription de police de Mascara au GGA et au Préfet d'Oran, le 17 juin 1952. Cependant, la composition de certains bureaux pour ce qui concernait les membres d'honneur, s'avérait parfois factice.

²⁶ Le mécanisme de son assassinat mêlé au film du match, sur fond de Guerre d'Algérie font l'objet, entre autres, du roman de Rachid Boudjedra, Le vainqueur de coupe. Peu après sa mort, la municipalité oranaise tînt à lui rendre hommage en donnant son nom à une avenue de la ville.

²⁷ CAOM, Préfecture d'Oran, série continue, Cabinet, 92/137, le commissaire divisionnaire, commissaire principal au GGA et au préfet d'Oran, le 30 juin 1952.

Notons, en passant, que les premiers mois succédant au déclenchement de la Guerre d'Algérie ne changèrent pas immédiatement la donne, ou obligèrent certains à se cantonner dans une prudente réserve. Ainsi, en janvier 1955, à Sidi-Bel-Abbès, alors que les conseillers municipaux « de l'ex-M.T.L.D.²⁸ » avaient manifesté leur intention de recevoir l'équipe tunisienne d'Hammam-Lif à la Médersa « En Nasr », à un moment politiquement important, tant en Algérie qu'en Tunisie, le comité directeur de l'USMBA – pourtant clairement nationaliste – refusa de s'associer à cette rencontre, car des discours politiques avaient été préparés à cet effet; il faudra attendre un an et demi encore avant que n'intervint la rupture définitive entre le football algérien et le cadre colonial.

La montée en puissance du nationalisme algérien

Ceci dit, les signes de fractures se devinaient déjà avant 1954 et démontraient assez que, depuis la répression de 1945, le nationalisme algérien, non seulement n'était pas vaincu, mais continuait de progresser de manière souterraine, tout en ressurgissant ponctuellement au grand jour, y compris dans les clubs de football. Aussi, en 1951, le cas du MCO nous offre-t-il un éclairage sur ce phénomène puisque, si la majorité de ses dirigeants recevait un blanc-seing de l'administration, il n'en apparaissait pas moins que le club comprenait des éléments dangereux dans l'optique de la domination coloniale : « deux militants communistes : HAMADENE Ali et SABRI Abdelkadder²⁹; quatre militants UDMA : BENDJAHEN Kouider, CHENOUAR Sid Larbi Miloud, HAMANI Moussa et BENDRAO Miloud; un sympathisant UDMA : le docteur SEKKAL Mohamed³⁰. » Au même moment, l'USM Bel-Abbès, sous la présidence d'un ancien joueur du club, le docteur Abdelkader Hassani (1920-1985)³¹ dit Kouider, élu depuis 1933 à ce poste, devenait une sorte d'antichambre du nationalisme algérien. En effet, outre le président, la moitié des membres du bureau (sept sur quinze) adhérait au PPA/MTLD³². Parmi eux se trouvait encore Sekkal

²⁸ CAOM, Département d'Oran, série continue, 5228, l'inspecteur interprète de Sidi-Bel-Abbès au préfet d'Oran, le 5 janvier 1955.

²⁹ Ouvrier brasseur, venu au syndicalisme en 1936 en faisant parti du service d'ordre de l'UD-CGT; après la guerre, il devint membre du bureau du syndicat de l'alimentation d'Oran, au III^e congrès de l'USCO (1947), il fut élu membre de la commission exécutive et trésorier adjoint; CAOM U751.02, Houari Touati, *Dictionnaire du mouvement ouvrier de l'Oranie. Les militants syndicaux*, Université d'Oran, CDSH, 1981, p. 214.

³⁰ CAOM, Préfecture d'Oran, série continue, Cabinet, 92/137, *op.cit.*, le commissaire principal chef des RG au préfet d'Oran, le 7 août 1951. Le docteur Mohamed Sekkal faisait également parti du bureau de l'USMBA.

³¹ Premier Algérien à obtenir un baccalauréat au collège colonial de la ville, il poursuivit ensuite des études de médecine à Alger puis en France. Il fut également l'un des fondateur-animateur du Nadi de la jeunesse littéraire musulmane, d'après Sidi-Bel-Abbès Actualité, n°2, mai 1997.

³² Bien qu'interdit officiellement depuis le 26 juillet 1939, le PPA continuait souvent d'être mentionné dans les rapports officiels en lieu et place du MTLD. En fait, le 15 février 1947, le premier congrès du MTLD décida du maintien de l'organisation clandestine, le PPA, de la création d'un organisme paramilitaire, l'Organisation Spéciale (OS) et de la confirmation d'un parti légal, le MTLD, in Benjamin Stora, *Messali Hadj 1898-1974*, Paris, Hachette Littératures, Pluriel, 2004, pp. 203-204.

Bel-Abbès³³, lui aussi présent depuis l'avant-guerre et par ailleurs président du comité directeur de la medersa d'inspiration nationaliste de Sidi-Bel-Abbès depuis 1950. Il y avait également Boumedienne Marouf, membre du bureau directeur du parti, militant chevronné âgé de 37 ans en 1951, il avait été l'un des trois personnages clefs du courant ENA-PPA à Tlemcen en 1936, ainsi que le principal leader des jeunes nationalistes de la ville au moment du Congrès musulman et du Front populaire³⁴. On comptait encore Mokhtar Taleb, membre de la direction du PPA de Tlemcen³⁵; les autres étant adhérents ou sympathisants de l'UDMA. La commission des jeunes était néanmoins confiée à un sympathisant UDMA³⁶. En juillet 1951, le bureau de la JSM Tiaretienne ressemblait étrangement à celui de son homologue de l'USMBA, si ce n'était que, à Tiaret, l'UDMA l'emportait largement avec 9 dirigeants, trois militants du PPA/MTLD, un sympathisant PCA et une personnalité désignée comme « neutre » par les renseignements généraux, complétaient le tableau³⁷. Enfin, se souviendra-t-on de la présence, parmi les dirigeants de l'USMO, de Mohammed Benahmed, militant de l'UDMA puis du MTLD.

Mais, plus que dans les états-majors des clubs, la vraie rupture intervint finalement au niveau de la troupe des joueurs, mais aussi des groupes de plus en plus actifs et organisés de supporters. Omar Carlier a fort justement rappelé que, parmi les nouvelles figures de la guidance qui apparurent dans ces années décisives, figura « le joueur-dirigeant ou le capitaine-entraîneur sportif », au point qu'il n'exista probablement pas un village qui n'eut son capitaine ou son leader sportif local³⁸. Et, de fait, ce fut bien là que se joua l'essentiel, même s'il nous semble vain d'y vouloir chercher absolument une organisation agissant dans le domaine du sport et du football en l'occurrence, de manière structurée; même si, depuis 1945, l'un des aspects de la stratégie du PPA consistait à infiltrer aussi les associations sportives, ou tentait du moins de le faire avec plus ou moins de succès. Le sport permit effectivement – et pas seulement aux nationalistes déclarés – de faire de la politique par d'autres moyens³⁹, en fonction des circonstances et des possibilités; avec, au bout du compte, la claire affirmation du sentiment national:

« Enfin, la propagande du Parti a trouvé à s'employer sur le terrain sportif. Certaines équipes musulmanes ont souvent montré plus d'esprit nationaliste agressif que d'esprit

³³ Redouane Ainad Tabet, Histoire d'Algérie. Sidi-Bel-Abbès de la colonisation à la Guerre de Libération en Zone 5 - Wilaya V (1830-1962), Alger, ENAG/Éditions, 1999, note n°23, p. 146.

³⁴ Omar Carlier, Entre nation et jihad. Histoire sociale des radicalismes algériens, Paris, Presses de Sciences Po, 1995, p. 79 et 81.

³⁵ Benjamin Stora, Dictionnaire biographique de militants nationalistes algériens 1926-1954, Paris, L'Harmattan, 1985, p. 247.

³⁶ CAOM, Préfecture d'Oran, série continue, Cabinet, 92/137, l'inspecteur chef de poste des RG de Sidi-Bel-Abbès au commissaire principal chef de la police des RG du district d'Oran, le 8 juillet 1951.

³⁷ CAOM, Préfecture d'Oran, série continue, Cabinet, 92/137, l'agent de la police des RG de Tiaret au commissaire principal chef de la police des RG d'Oran, le 30 juillet 1951.

³⁸ Omar Carlier, « Mouvement de jeunesse » in Nicolas Bancel – Daniel Denis et Youssef Fates, De l'Indochine à l'Algérie, La jeunesse en mouvements des deux côtés du miroir colonial 1940-1962, Paris, Éditions La Découverte, textes à l'appui/histoire contemporaine, 2003, p. 174.

³⁹ Omar Carlier, « Mouvement de jeunesse », *op.cit.*, in Nicolas Bancel, Daniel Denis et Youssef Fates, *De l'Indochine à l'Algérie*, *op.cit.*, p. 167.

d'émulation dans le sport. Les "galeries" de ces clubs musulmans ont parfois arboré des fanions reproduisant le "drapeau national", mais encore leurs sentiments anti-français⁴⁰. »

Cette action politique revêtit un aspect multiforme. Parmi ces derniers, le moindre n'était pas le fait que ces jeunes joueurs, ou supporters, bénéficiaient souvent d'une formation politique de base même réduite, à l'image de ceux de l'ASMO, éveillés à la conscience politique par l'ancien scout Ahmed Zabana⁴¹. Sans oublier que, à un niveau supérieur, le vieux chef nationaliste Messali Hadj continuait de parcourir le pays en tous sens, jetant partout les bases de structures nouvelles, comme il le fit lors de sa tournée en Oranie entre les 27 et 31 octobre 1946, suscitant au passage des commentaires pleins de mépris et de dégout de la part de certains fonctionnaires coloniaux, non seulement pour le za'ïm, mais plus encore pour ces jeunes algériens gagnés au nationalisme et prêts à passer à l'action armée :

« De l'argent [Messali] en a. Des adhérents ces jeunes gens suant la haine et la gomina; petits trafiquants de sucre, de savon, de café, et des charmes de leurs compagnes. Prêts à tout pourvu que ce soit contre nous. Organisés en cellule qui s'ignorent et dont la tâche est strictement déterminée⁴². »

Le travail en profondeur étant poursuivi par nombre de militants aguerris tel Ahmed Abbas, vice-président de l'union locale du MTLD de Tiaret, dont les services de police signalaient, au printemps 1947, que « l'intéressé [...] mène une propagande anti-française surtout parmi la jeunesse musulmane », ou encore, à propos d'un certain Mohamed Maachi, également de Tiaret : « Enfant du pays, l'intéressé fait depuis sa démobilisation une grande propagande anti-française⁴³. » Gardons-nous, cependant, d'oublier que le MTLD n'agissait pas seul dans ce sens, d'autant que la mouvance nationaliste ne pouvait prétendre, en Oranie, à une implantation aussi forte que dans l'Est du pays par exemple⁴⁴; ici, il fallait également compter avec les communistes, de la CGT comme du PCA. Ces derniers, bien que politiquement disqualifiés pour avoir soutenu, en particulier, la répression du 8 mai 1945, n'avaient pas pour autant perdu tous leurs militants algériens. Ainsi, le 18 juillet 1946, pour commémorer le dixième anniversaire du déclenchement de la Guerre d'Espagne, la CGT organisa un meeting en faveur des Républicains espagnols; sur les 700 personnes environ

⁴⁰ CAOM, GGA, 7G1181-1183, Préfecture d'Alger, PRG, Structure du MTLD-PPA, p. 29, le 27 janvier 1953.

⁴¹ Il fut le premier militant du FLN à être condamné à mort et exécuté à la prison Barberousse d'Alger, le 19 juin 1956, Benjamin Stora, *Dictionnaire*, op.cit., p. 249.

⁴² CAOM, Département d'Oran, série continue, 118, Cabinet préfecture d'Oran, le Service d'information et de documentation musulmanes au préfet d'Oran, le 6 novembre 1946.

⁴³ CAOM, Département d'Oran, série continue, 118, Cabinet, rapport de l'inspecteur chef de la Police des RG de Tiaret au commissaire principal des RG d'Oran, le 2 mai 1947.

⁴⁴ Ainsi, entre 1946 et 1953, seuls 17 % des membres du Comité central du MTLD étaient originaires de l'Oranie, contre 27 % pour la Kabylie. Benjamin Stora, *Le nationalisme algérien avant 1954*, Paris, CNRS Éditions, 2010, p. 226.

qui participèrent à la manifestation, l'on comptait près de 150 militants algériens⁴⁵ ainsi que des membres de l'UDMA⁴⁶. À l'orée des années 1950, les communistes infléchirent nettement leur attitude vis-à-vis du mouvement nationaliste algérien. Signe des changements intervenus, en mars 1950, le PCA lançait même une campagne d'agitation à travers l'Algérie pour dénoncer le « complot colonialiste » après le démantèlement, par la police, de l'Organisation Secrète du PPA. Bientôt, le Parti s'arabisait et les Algériens devinrent majoritaires au Comité central à compter de 1952 et parmi les militants. Montée en puissance du nationalisme dans toute l'Algérie y compris donc à travers le filtre communiste, d'autant que la double appartenance (communiste et nationaliste) n'était pas apparue incompatible à plusieurs d'entre eux, tel Djilali Bounaama, qui deviendra le fameux commandant Si Mohammed, membre à la fois du PPA/MTLD et de la CGT⁴⁷; il est vrai que le parti messaliste avait entrepris de noyauter à la fois le PCA et la CGT dans le but de les orienter dans le sens du combat nationaliste, songeant même, dans un second temps, à créer un syndicat rival affilié à la CISL48. C'est ainsi que l'action de propagande put se doubler d'une action directe dans le domaine sportif avec les tentatives pour mettre sur pied des clubs de football strictement algériens, comme en ce mois de février 1952, à Béni-Saf, lorsque le secrétaire de l'UDMA et de l'UD (CGT) à Oran se déplaca en personne dans ce but, alors qu'un « propagandiste du PCA, demeurant à Béni-Saf, a été chargé de contacter des jeunes musulmans de 19 à 23 ans, et de dresser une liste qui sera soumise à l'approbation de M. SEBBAGH, à son prochain passage à Béni-Saf⁴⁹. » Pour autant, dans l'Ouest algérien, à la différence du reste de la colonie, les Européens semblent bien être restés majoritaires au niveau des militants de base du PCA⁵⁰, au point que « l'Oranie [fut] marquée par une prévalence des luttes sociales. Leur importance, par rapport au Constantinois, a été une entrave à la lutte nationale⁵¹. » Profitant de la crise passagère du nationalisme au tout début des années cinquante, le Parti communiste et ses syndicats connurent même un vrai rayonnement⁵². Surtout ils surent tirer parti de la situation internationale très tendue de la période – Guerre Froide et guerres coloniales mêlées – en appelant au soutien des peuples colonisés en lutte contre l'impérialisme. Et l'on se souviendra, ici, de l'extrême combativité des dockers, comme lors de la grève de février 1950, à Oran, en solidarité avec le peuple vietnamien. Mouvement de protestation mêlant encore Européens, tel le responsable syndical Thomas Ibanez, et Algériens, à l'image de Bachir Merad, de l'UD-CGT. Pourtant, lorsque, en janvier 1952, la FSGT sollicita l'ACM Oranais en faveur de la

⁴⁵ CAOM, Département d'Oran, série continue, 118, documents divers.

⁴⁶ *Ibid*. Ces derniers participaient assez souvent aux activités politiques des Républicains espagnols, très actifs en Oranie dans les années 1948-1949.

⁴⁷ Benjamin Stora, *Dictionnaire*, op.cit., p. 236.

⁴⁸ Confédération internationale des syndicats libres en opposition au syndicalisme contrôlé par Moscou.

⁴⁹ CAOM, Préfecture d'Oran, série continue, Cabinet, 92/137, secret, le commissaire de Police de Beni-Saf au Préfet d'Oran, le 4 février1952.

⁵⁰ Charles-Robert Ageron, *Histoire de l'Algérie contemporaine*, tome 2, 1871-1954, Paris, PUF, 1979, p. 599. L'auteur cite les chiffres de 2 200 militants européens et 1 700 musulmans.

⁵¹ Gilbert Meynier, « Le PPA-MTLD et le FLN-ALN, étude comparée » in Mohammed Harbi et Benjamin Stora (dir.), *La Guerre d'Algérie 1954-2004*, *la fin de l'amnésie*, Paris, Robert Laffont, 2004, p. 445.

⁵² Benjamin Stora, Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954), Paris, La Découverte, 1999, pp. 75-76.

nouvelle revue, « Jeune Génération », du Comité Français de la Jeunesse Démocratique – organisation satellite du PCF et non du PCA, il est vrai – et pour entreprendre des actions en faveur de la Paix menacée par la Guerre Froide, la réponse du secrétaire-général du club oranais, en février suivant, fut sans ambigüité et montrait toute l'ampleur des changements en train de s'opérer :

« La défense de la paix n'est cependant pas le seul objectif à rechercher. Il faut que la Jeunesse de France se penche aussi sur un problème angoissant pour notre Afrique du Nord : celui du racisme et de la sanglante répression colonialiste. Je puis vous assurer le succès de "Jeune génération" chez nous, si vous n'hésitez pas à aborder ce problème qui nous tient à cœur⁵³. »

Bientôt, cependant, le mouvement s'inversait et le PCA ainsi que la CGT perdirent des adhérents au bénéfice de la mouvance nationaliste, à l'image d'Ahmed Zabana, déjà évoqué, délégué CGT passé à l'OS puis au FLN⁵⁴ ou de Cheikh Benghazi, secrétaire général du syndicat des communaux de Sidi-Bel-Abbès rallié plus tard au MNA puis au FLN⁵⁵.

Les temps étaient donc venus pour ces jeunes nationalistes d'envahir les assemblées générales des clubs afin d'y porter la contestation, si ce n'était d'y faire élire l'un des leurs, à tout le moins d'y imposer leur point de vue au groupe des dirigeants. Le comité directeur de l'ESM Mostaganémoise en fit l'expérience au printemps 1952, lors de son AG où, sur la centaine de personnes présentes, « il a été remarqué parmi l'assistance de nombreux militants MTLD-UDMA et quelques communistes supporters de la Société ESM », le président appelant alors à l'unité d'action entre dirigeants et supporters, demandant instamment à tous de « toujours marcher la main dans la main, et être unis pour l'avenir du Club⁵⁶ », afin de ne pas revivre les péripéties et les difficultés de l'année écoulée entre dirigeants et supporters. Les temps étaient également venus de noyauter des équipes entières en portant la bonne parole nationaliste : « À l'intérieur des cars, il a été également trouvé plusieurs journaux "ALGERIE LIBRE" et "LA REPUBLIQUE ALGERIENNE"57, de stigmatiser la moindre décision des instances du football, ou judiciaires, à l'encontre des joueurs musulmans comme étant une décision inique et discriminante : « Des commentaires passionnés ont suivi l'énoncé du verdict. Les nationalistes exploitent ce jugement pour en faire une question raciste⁵⁸. » Il s'agissait également de porter la contestation sur les stades en insultant les représentants du légitimisme musulman, comme en cet après-midi de février 1952, à Aïn-Tédélès, où l'équipe européenne locale affrontait celle musulmane de Saint-

⁵³ CAOM, Préfecture d'Oran, série continue, Cabinet, 92/137, le commissaire principal chef des RG au GGA et au préfet d'Oran, le 22 février 1952.

⁵⁴ Benjamin Stora, *Dictionnaire*, op.cit., p. 249.

⁵⁵ Ibid., pp. 231-232.

⁵⁶ CAOM, Préfecture d'Oran, série continue, Cabinet, 92/137, l'inspecteur chef de poste des RG de Mostaganem au chef de district d'Oran, le 3 juin 1952.

⁵⁷ CAOM, Préfecture d'Oran, série continue, Cabinet, 92/137, le commandant de la section de gendarmerie de Mostaganem au GGA, au général commandant la 10^e région militaire, au préfet d'Oran, au procureur de la République et aux RG, le 24 février 1952.

⁵⁸ CAOM, Préfecture d'Oran, série continue, Cabinet, 92/137, le commissaire principal de la circonscription de police de Mascara au GGA et au préfet d'Oran, le 23 février 1952.

Denis du Sig : « Les termes suivants ont été entendus : "Vous êtes les valets des roumis". Puis d'adressant au Caïd KHOUSSA Bentekouk d'Aïn-Tédélès : "Tu es un chien de la France" »⁵⁹ et, bien évidemment, s'en prendre directement et régulièrement aux représentants directs de l'ordre colonial honni, ce que ne manquèrent pas de relever avec inquiétudes les autorités :

« [les incidents] de dimanche n'ont pas revêtu par eux-mêmes un caractère de gravité mais il convient de remarquer que mes Gardiens de la Paix ont été pris à partie. C'est là un état d'esprit nouveau. La présence de nombreux sympathisants du PPA peu laisser supposer que le parti met actuellement au point la tactique de provocation à l'égard des Services de Police préconisé par le Comité Directeur⁶⁰. »

De faire en sorte, aussi, d'en finir avec les tribunes mixtes, du moins celles qui le demeuraient encore, afin de rendre visible et décisive la coupure entre « eux » et « nous »61, prélude à l'éviction définitive de l'Autre, synonyme de purification de la Nation imaginée. Les temps étaient venus, enfin, d'en découdre partout avec l'ennemi européen en fournissant de véritables troupes de choc, comme le firent, à Laferrière, les supporters majoritairement PPA/MTLD de l'USMT qui avaient prévu quatre camions chargés de jeunes gens armés, non seulement des « traditionnelles » matraques et autres couteaux, mais également, parfois, d'armes à feu⁶² afin d'attaquer les joueurs adverses⁶³. Le niveau de violence s'accrut progressivement au fils du temps au point d'atteindre quasiment un point de nonretour au milieu de la décennie 1950. Rien de bien surprenant en fait, n'oublions pas que, de manière contemporaine, la vie politique oranienne (et algérienne) restait marquée par une violence coloniale séculaire et multiformes⁶⁴ qui se traduisait, entre autres, par des fraudes électorales massives organisées par l'administration elle-même sur le modèle des élections « à la Naegelen », avec la ferme intention de « briser les reins » du MTLD; ou celle des campagnes électorales débouchant sur de durs affrontements, comme en avril-juin 1953 – pour s'en tenir à cet exemple –, lorsque le MTLD décida de présenter ses candidats

⁵⁹ CAOM, Série continue, cabinet, 92/137, le commandant de la section de gendarmerie de Mostaganem au GGA, *op.cit.*, le 24 février 1952.

⁶⁰ CAOM, Préfecture d'Oran, série continue, Cabinet, 92/137, le commissaire principal de la circonscription de police de Mascara au sous-préfet de Mascara, le 15 avril 1952.

⁶¹ Cette mixité des tribunes étant souvent révélée par les rapports de gendarmerie à l'occasion d'incidents, les Européens présents figurant parmi les premiers pris à partie par les Musulmans.

^{62 « [}Le gendarme] constata qu'un français-musulman, était en possession d'un pistolet automatique. Il a été mis en état d'arrestation [...]. Les deux cars en provenance de Saint-Denis-Du-Sig, ont été fouillés, il a été alors découvert sous les banquettes et entre les garnitures intérieures trois couteaux à lame fixe avec leur gaine et deux couteaux à crans d'arrêt. » CAOM, Série continue, cabinet, 92/137, le commandant de la section de gendarmerie de Mostaganem au GGA, le 24 février 1952.

⁶³ CAOM, Département d'Oran, série continue, 2425, courrier réservé, le sous-préfet de l'arrondissement d'Oran au préfet d'Oran, le 1^{er} décembre 1947.

⁶⁴ « La violence [...] est en partie une violence réactionnelle. Elle s'inscrit dans plus d'un siècle de violence coloniale, de dénis de justice et d'humiliations systématiques, dans l'exclusion d'un peuple de sa terre par les avancées du capitalisme foncier, dans l'exaspération d'avoir à se considérer comme étranger dans sa propre patrie ». Gibert Meynier, « Le PPA-MTLD et le FLN-ALN », op.cit., in Mohammed Harbi et Benjamin Stora (dir.), La Guerre d'Algérie, op.cit., p. 438.

aux élections municipales en Oranie. Des heurts violents opposèrent, à Oran notamment, les militants aux forces de l'ordre, qui firent 151 blessés chez les policiers et une centaine chez les manifestants; nonobstant le fait que les résultats furent, une fois encore, truqués au détriment des messalistes⁶⁵. Ces violences policières étaient également une réalité en France. Ainsi, le 14 juillet 1953, à Paris, la police interrompit brutalement le cortège du MTLD qui demandait la libération de Messali, faisant six morts et quarante-quatre blessés⁶⁶; ce qui fit écrire à Albert Camus que « dans le cas où les manifestants n'auraient pas été Nord-Africains [...] la police aurait[-elle] tiré avec tant de confiant abandon [?] Il est sûr que non et que les victimes du 14 juillet ont été un peu tuées aussi par un racisme qui n'ose pas dire son nom⁶⁷. » En retour, le discours nationaliste y puisait une vigueur nouvelle d'autant plus forte que

« le ressort le plus puissant de la violence extrême paraît devoir beaucoup à la souffrance psychique et à la blessure narcissique [...]. C'est ce qui explique l'efficacité du discours nationaliste radical, quand la communauté imaginée devient socialement possible et pensable, et subjectivement désirable⁶⁸. »

La réaction des autorités coloniales

Les autorités coloniales, sportives, municipales et policières, cherchèrent à enrailler cette montée en puissance des violences, tant sportives que politiques. L'une des toutes premières mesures consista à accroître la présence des forces de l'ordre autour des aires de jeu, souvent, du reste, à la demande de l'un des clubs, ou municipalités, concernés – presque toujours européens⁶⁹. En juin 1950, à l'occasion de la finale de la Coupe d'AFN, laquelle devait se dérouler à Oran, au stade Vincent Monréal, l'armée mit à la disposition de la Ligue d'Oranie de football-association (LOFA) pas moins de 32 gardes républicains afin d'assurer la sécurité et le bon déroulement de la rencontre⁷⁰ alors que, en mars 1955, pour le match opposant le GC Mascara au CC Sigois, 33 gendarmes ne purent empêcher les incidents d'avoir lieu⁷¹. Certaines municipalités, afin de réduire les risques de blessures,

⁶⁵ Charles-Robert Ageron, Histoire de l'Algérie, op.cit., p. 616.

⁶⁶ Benjamin Stora, *Histoire de l'Algérie coloniale*, op.cit., p. 112. On pourra également se reporter à Omar Carlier, « Violence(s) » in Mohammed Harbi et Benjamin Stora (dir.), *La Guerre d'Algérie*, op.cit., pp. 347-379.

⁶⁷ Albert Camus, « Lettre au "Monde" sur la tuerie du 14-juillet » in Œuvres complètes, tome III, Paris, NRF Gallimard, La Pléiade, 2008, p. 908.

⁶⁸ Omar Carlier, « Violence(s) », op.cit., in Mohammed Harbi et Benjamin Stora (dir.), La Guerre d'Algérie, op.cit., p. 362.

⁶⁹ Par exemple, CAOM, Préfecture d'Oran, série continue, Cabinet, 92/137, le président de l'USFAT au préfet d'Oran, Tlemcen, le 16 octobre 1952.

⁷⁰ CAOM, Département d'Oran, série continue, 2955, le général Gilbert, commandant de la division militaire d'Oran, au Préfet d'Oran, le 3 juin 1950.

⁷¹ CAOM, Département d'Oran, série continue, 5228, le commissaire principal de la circonscription de police de Mascara au sous-préfet de l'arrondissement Mascara, le 14 mars 1955.

songèrent également à interdire le port de la matraque en ville, et donc au stade, mais elles durent se raviser sur un sujet visiblement trop sensible à une période qui l'était tout autant :

« Je souligne l'intérêt qu'il y aurait à ce qu'une <u>mesure officielle</u> interdise le port de la matraque dans les agglomérations ; mais à une question semblable que j'avais posé il y a deux ans, il m'avait été répondu que la matraque ne pouvait être considérée comme une arme prohibée et que d'ailleurs dans l'atmosphère actuelle cette mesure qui pouvait être considérée comme une brimade était inopportune⁷². »

Les différents acteurs impliqués escomptèrent également, un temps, pouvoir réduire les incidents impliquant des clubs européens et algériens en s'appuyant sur les personnalités musulmanes légitimistes. Cela put avoir un impact positif ponctuel : « Les appels des dirigeants et de quelques personnalités musulmanes apaisèrent les musulmans et le conflit en resta là⁷³ », mais il fallut vite déchanter, ces interventions devenant rapidement à haut risque, les personnalités en question se faisant parfois prendre à partie par leurs coreligionnaires, elles devenaient donc inutiles et dangereuses à la fois. De plus, en d'autres circonstances, les autorités soupçonnèrent les dirigeants de duplicité, les accusant de tenir un discours légitimiste sans pour autant empêcher leurs joueurs de se livrer à des exactions. En fait, il n'en était rien la plupart du temps, certains fonctionnaires de police ayant la clairvoyance suffisante pour distinguer ce qui relevait des uns et ce qui s'attachait aux autres, en des termes évidemment particuliers :

« les dirigeants de l'équipe dite « Gallia Club Mascaréen » qui est strictement musulmane, sont considérés comme très loyaux du point de vue national, et il n'y a pas lieu de leur imputer une part quelconque de responsabilité dans les incidents en question. Ceux-ci ne sont l'œuvre que d'une minorité d'agitateurs, qui ont du exploiter un certain sentiment raciste, fréquemment constaté au cours des diverses compétitions sportives en Afrique du Nord⁷⁴. »

Bref, certains dirigeants pouvaient se situer tout à fait sur un registre légitimiste, cela n'empêchait pas qu'ils puissent être débordés, au niveau des joueurs, sans qu'il y ait véritablement opposition entre les deux, ni duplicité, ni double discours afin de rassurer les autorités coloniales d'un côté tout en développant des thèses nationalistes de l'autre, même si cela put exister. Il y avait plus simplement la réalité d'une situation en pleine mutation, caractérisée, notamment, par une audace et une volonté nouvelles d'en découdre de la part des jeunes générations face à l'attentisme et à la prudence des plus âgés, fussent-ils sympathisants nationalistes, qui rompus aux modes de fonctionnement coloniaux, pensaient pouvoir réussir à les contourner à leur profit une fois encore, comme l'avait prouvé l'épisode

⁷² CAOM, Département d'Oran, série continue, 2955, le maire de Palikao au sous-préfet de Mascara, le 24mars 1947.

⁷³ CAOM, Département d'Oran, série continue, 2955, secret, le sous-préfet de Tlemcen au préfet d'Oran, le 3 janvier 1946; à propos de la rencontre opposant l'USMT au CS Béni-Safien le 16 décembre 1945.

⁷⁴ CAOM, Préfecture d'Oran, série continue, Cabinet, 92/137, le commissaire divisionnaire RG de Mascara au GGA et au préfet d'Oran, Mascara, le 15 avril 1952.

des circulaires. À ce propos. Mohammed Harbi a bien montré comment, dans le département de Constantine, les « vieux » caciques MTLD de Philippeville, dirigeants de la JSM Philippevilloise, supportèrent mal l'instauration d'un club rival émanation des jeunes du parti, et ce pour des raisons tant politiques que sociales, s'y opposant finalement avec succès dans ce cas⁷⁵. Il y avait là, dans cette lutte entre les « Anciens » et les « Modernes », comme une sorte d'anticipation, ou de métaphore, sur ce qui adviendra lorsque les jeunes « Fils de la Toussaint » bousculeront, discréditeront et, finalement, élimineront – y compris et surtout physiquement - la « vieille garde » nationaliste du MTLD/MNA lors de la guerre d'indépendance. Faiblesse insigne des messalistes qui, traumatisés par le 8 mai 1945 et affaiblis par le démantèlement de l'OS, ne se résolurent jamais plus à passer à l'action armée avant le 1er novembre 1954, ce qui laissa le champ libre aux futurs FLN/ALN, et firent apparaître - injustement - les fidèles du za'im comme des gens du passé, tout compte fait quelque peu compromis avec le système colonial. Quoi qu'il en fut, en attendant, force était de constater que ce déploiement de force ou ces interventions ne suffisaient pas à contenir les perturbateurs de l'ordre sportif et colonial. Aussi, pensait-on doubler la présence policière par le recours à « Des sanctions exemplaires et rapides, accompagnées d'une large publicité, sont de nature à enrayer, en début de saison, une série d'incidents tôt commencée⁷⁶. » Solution plus crédible qu'une exclusion définitive des clubs musulmans de toute compétition : « On ne saurait, semble-t-il, envisager l'interdiction de match de foot-ball chaque fois qu'une équipe musulmane doit y prendre part⁷⁷. » Ce qui ne réglerait rien et ne ferait, au contraire, qu'envenimer les choses en faisant apparaître un traitement discriminatoire envers certaines composantes du football oranien puisque, de bon droit, les sociétés musulmanes pourraient argumenter sur le fait qu'elles n'étaient pas les seules à avoir recours aux solutions extrêmes; bref un étrange retour à certaines problématiques de l'avantguerre. À ce propos, il ne fut pas jusqu'aux circulaires qui ne se virent évoquées de nouveau pour tenter de juguler cette flambée de violences. Et, de fait, malgré la prise de position sans ambigüité du préfet d'Oran dès 1947, nombres de courriers émanant d'administrateurs de communes mixtes, de maires, de membres des services de police continuèrent jusqu'au début des années 1950, de proposer le rétablissement d'une législation particulière concernant la composition des équipes algériennes⁷⁸. Mais ici aussi, le retour en arrière s'avérait impossible, si bien que, en mai 1952, le sous-préfet de Mascara constatait résigné à propos de ces incidents à répétition : « Ils nous confirment simplement l'un des inconvénients du sport pratiqué en Algérie par des équipes spécifiquement musulmanes ou euro-

75 Mohammed Harbi, Une vie debout, op.cit., pp. 86-87.

⁷⁶ CAOM, Département d'Oran, série continue, 2955, le commissaire principal, chef de la police des RG du District d'Oran au préfet (PG) d'Oran, le 13 octobre 1950.

⁷⁷ CAOM, Département d'Oran, série continue, 2955, note du Secrétaire général au préfet d'Oran, très urgent, le 24 avril 1948.

⁷⁸ Voir, entre autres, sur le sujet : CAOM, Département d'Oran, série continue, 2955, l'administrateur principal de la commune mixte de Remchi à Montagnac au préfet d'Oran, le 21 avril 1947 et la réponse du préfet en date du 18 mai 1947 in CAOM, Département d'Oran, série continue, 2425, courrier réservé, le sous-préfet de l'arrondissement d'Oran au préfet d'Oran, le 1^{er} décembre 1947; CAOM, Département d'Oran, série continue, 2955, le commissaire principal, chef de la police des RG du District d'Oran au préfet (PG) d'Oran, le 13 octobre 1950.

péennes⁷⁹. » Restait la question la plus grave sur le fond : « le problème des équipes sportives musulmanes. Quelles possibilités d'enrayer leur action nationaliste ?⁸⁰ » Il ne fut pourtant pas décidé de dissocier cet aspect politique de la question générale de la violence sur les stades. Après de nombreux tâtonnements et à la demande du préfet, finalement, en septembre 1952, ses subordonnés firent remonter plusieurs propositions d'actions. Parmi ces dernières la plus conséquente émanait du commissaire divisionnaire d'Oran qui proposa aux différentes autorités de s'acheminer vers la possibilité d'une démarche conjointe mettant en relation la LOFA, pour l'aspect concernant la discipline intérieure sur les stades et les règlements de la FFF, la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports sur le plan général et les Services de Police pour les dispositifs d'ordre à mettre en place lors des matches⁸¹. Concrètement, sur le terrain, toute latitude était laissée aux sous-préfets afin qu'ils agissent aux mieux des intérêts des parties. Cela aboutit, par exemple, dans l'arrondissement de Tlemcen en un plan en cinq points proposé par le sous-préfet en personne⁸² dans lequel transparaissait l'ardent désir d'un retour en arrière, pourtant, redisons-le, déjà considéré comme impossible par la haute administration coloniale :

- Il s'agissait, tout d'abord, de contrôler la composition réelle des comités directeurs des clubs – et éventuellement les épurer de leurs éléments réputés anti-français –, en particulier les membres d'honneur. Au niveau des équipes, l'action à entreprendre viserait « le remplacement des joueurs racistes ou ayant provoqué des incidents, par des joueurs européens. »
- Conséquence logique de la première, la seconde mesure visait au rétablissement des équipes mixtes et donc de l'ensemble des circulaires.
- La troisième préconisait le recensement des joueurs qualifiés de « racistes », autrement dit avant tout les éléments nationalistes, puis leur exclusion définitive de toute compétition; le tout devait être complété par une éducation du public dont, sans illusion, le sous-préfet concédait qu'elle s'avèrerait très longue.
- La quatrième mesure prévoyait l'interdiction de disputer les derbies entre équipes européennes et algériennes dans les villes concernées et de reporter ces rencontres sur un terrain neutre, éventuellement à huis clos.
- La dernière mesure consistait à moraliser les pratiques des dirigeants de clubs :
 « Les marchandages auxquels ont donné lieu certaines parties sont sévèrement commentés et contraires à l'honnêteté et à l'esprit sportif » ; ici, le rôle essentiel revenant à la LOFA.

Il n'en sortit finalement rien de concret, la plupart des propositions ne pouvant résoudre les problèmes posés car ces derniers, intimement liés aux contradictions structurelles de la situation coloniale, ne pouvaient, de fait, recevoir de réponses adéquates de la part des gardiens de l'ordre français. Dès lors, la surveillance et la répression envers les clubs algériens

⁷⁹ CAOM, Préfecture d'Oran, série continue, Cabinet, 92/137, le sous-préfet de l'arrondissement de Mascara au Préfet d'Oran, le 19 mai 1952.

⁸⁰ CAOM, Département d'Oran, série continue, 2425, courrier réservé, le sous-préfet de l'arrondissement d'Oran au préfet d'Oran, le 1^{er} décembre 1947.

⁸¹ CAOM, Préfecture d'Oran, série continue, Cabinet, 92/137, le commissaire divisionnaire au préfet d'Oran, le 26 septembre 1952.

⁸² CAOM, Départements d'Oran, série continue, 5228, le sous-préfet de l'arrondissement de Tlemcen au préfet d'Oran, le 29 septembre 1952. Secret.

devinrent les seules pratiques réellement utilisées sur le terrain. Cette surveillance se révéla vraiment très étroite et tatillonne, le moindre match ou la moindre réunion de club, même anodine, firent immédiatement l'objet de rapports de police. Elle fut étendue aux rencontres – y compris amicales – impliquant d'autres sociétés maghrébines, notamment dans le cadre des compétitions nord-africaines, d'autant que, à compter de 1951, la situation politique dans les protectorats se dégrada considérablement avec l'apparition, entre autres, de mouvements armés indépendantistes et d'une répression coloniale tous azimuts. La crainte des autorités augmentait si l'adversaire sportif d'un jour de ces équipes marocaines ou tunisiennes était européen; les gradins du stade risquant alors de se transformer en une tribune politique où s'exprimeraient librement la solidarité maghrébine et le rejet de la domination française, comme le pressentait le commissaire des RG d'Oran lors de la venue, dans cette ville, en février 1952, de l'équipe beylicale d'Hammam-Lif pour affronter l'IS Mostaganémois dans le cadre des 1/8^e de finale de la Coupe d'AFN:

« En raison de l'état de tension extrême qui règne actuellement dans la Régence, on peut supposer que les Musulmans extrémistes et nationalistes ne manqueront pas de venir nombreux, pour encourager l'équipe visiteuse. L'atmosphère du match, du côté public, risque d'être ainsi quelque peu tumultueuse, et des incidents sont susceptibles de se produire. J'indique, en terminant, que pendant toute la durée de leur séjour à Oran, les Tunisiens feront l'objet d'une surveillance constante de la part de mes services⁸³. »

L'autre crainte résidait dans les éventuels contacts que pourraient lier les différents protagonistes maghrébins, crainte renforcée après le déclenchement de « l'insurrection » à la fin de l'année 1954, d'où une surveillance encore plus stricte comme lors d'une autre visite de l'équipe d'Hammam-Lif, à Sidi-Bel-Abbès cette fois, en janvier 1955, afin d'y disputer un match amical contre l'USMBA⁸⁴.

Ainsi, les mutations profondes de la société oranienne – et algérienne –, se lisaient à travers le football et les pratiques partisanes ; sans exagération, il n'est pas déraisonnable de penser que, en 1954, la Guerre de Libération commença également sur les terrains de football quelques temps avant d'embraser l'Algérie entière.

⁸³ CAOM, Préfecture d'Oran, série continue, Cabinet, 92/137, le commissaire principal chef des RG au préfet d'Oran, le 1^{er} février 1952.

⁸⁴ CAOM, Département d'Oran, série continue, 5228, l'inspecteur interprète de Sidi-Bel-Abbès au préfet d'Oran, le 5 janvier 1955.